

La scène nationale
Châteauvallon-Liberté
et le Barreau de Toulon
présentent

Justice, es-tu là ?

Théma #43 • 30 mars → 25 juin 2023

Justice, es-tu là ?

Le bicentenaire du Barreau de Toulon est l'occasion de célébrer une fraternité, d'ouvrir le Théâtre à cette « mise en scène » de la Justice qu'est un procès, sa solennité, ses règles, ses textes, ses lieux dédiés, ce pouvoir de la parole qui circule entre accusation, défense et délibération.

Théâtre et Barreau traitent tous deux des passions humaines, ils cherchent des solutions qui apaisent les violences, ils donnent à voir, représentent, touchent à l'intime. La nécessité de la Justice exercée avec impartialité et l'accessibilité de tous à ce pilier de la démocratie sont des enjeux fondamentaux de liberté et d'émancipation.

Les avocats de la métropole toulonnaise seront à nos côtés pour nourrir de vastes sujets de réflexion : où en est la Justice ? Quels moyens pour l'exercer ? De répression en réhabilitation, de coupable en victime, de l'enquête, au verdict, à la privation de liberté, à l'élargissement du droit à la politique, toutes ces problématiques, c'est toute une thématique !

Le Théma est une façon de créer des passerelles entre les artistes et les publics, entre les disciplines et les esthétiques, à l'écoute du monde. Ainsi, le Festival Vis-à-Vis résonne avec la programmation du Théma #43 où l'on s'interroge sur la Justice, les institutions et leurs rapports avec les citoyens.

Rendez-vous autour des spectacles de la saison

Mars

30 mars → 3 juin 2023
Expositions
Hall du Liberté et Rue des Arts

Visages de Justice

Grégoire Korganow
Vernissage des expositions
le jeudi 30 mars, rendez-vous à 18h
Rue des Arts.

Hall du Liberté

Lieux et gens de Justice

Concours photo
du Barreau de Toulon

Jeu. 30 mars 20h30
Table ronde Le Liberté

Comment garantir l'impartialité de la Justice ?

Sophie Caïs
Delphine Hecquet
Elsa Johnstone
Sylvie Mottes
Arnaud Philippe

Avril

Jeu. 6 avril 21h45
Nuit Liberté | DJ set Le Liberté

Goldie B

Précédé des spectacles *La plus précieuse des marchandises* à 20h
et *Adolescent* à 20h30.

Mer. 12 avril 14h30
Ciné-famille Le Liberté

Parvana, une enfance en Afghanistan

Mer. 12 avril 19h
Ciné-rencontre Le Liberté

Jusqu'à la garde

Violences conjugales : comment
la Justice protège les victimes ?

Mai

Mer. 10 mai 14h30
Ciné-famille Le Liberté

Robin des Bois

Ven. 12 mai 19h
Conférence Le Liberté

Gisèle Halimi : une farouche liberté

Annick Cojean
Sophie Couturier

Mar. 23 mai 12h15
Mardi Liberté | Théâtre Le Liberté

Che vuoi, cosa vedi

Artmacadam

Mer. 24 mai 19h
Ciné-rencontre Le Liberté

Carte blanche à l'Ordre des Avocats de Toulon

Ven. 26 mai 18h30
Table ronde Châteauevallon

Entrez dans nos prisons

Valérie Dassonville
Mouloud Mansouri
Valérie Müller
Dominique Simonnot

Suivie de la projection de *Danser sa peine* de Valérie Müller à 21h

Mar. 30 mai 14h et 19h
Journée de projection Le Liberté

Clôture des Courts-métrages en Liberté #9

Mer. 31 mai · Jeu 1^{er} · Ven. 2 juin
Festival Châteauevallon

Festival Vis-à-Vis

Juin

Dim. 25 juin 14h30
Théâtre Le Liberté

Les Apparus

Ateliers en Liberté



Rendez-vous le 16 juin au Liberté pour le lancement de la prochaine saison. Venez découvrir la programmation 23-24 !



Retrouvez tous les spectacles du Théma sur notre brochure de saison ou sur notre site internet.

Festival



© Atelier-Poste 4

Mer. 31 mai → Ven. 2 juin à partir de 19h30
Châteauvallon — Théâtre couvert

Vis-à-Vis

Danse, théâtre, musique, vidéo, photo... Le Festival Vis-à-Vis est un événement unique en France qui rend visible et valorise des projets artistiques et culturels pluridisciplinaires créés dans les établissements pénitentiaires. Des créations en partage, des œuvres communes qui s'émancipent de la simple mission sociale pour être élevées au rang d'œuvre d'art. Au-delà de l'importance de la visibilité donnée à ces créations partagées en les rendant accessibles à un large public, l'objectif est d'offrir aux personnes détenues une expérience artistique basée sur le collectif, l'engagement, la durée et l'aboutissement.

Cette ambition réussie favorise la réinsertion et la lutte contre la récidive. Le temps de ces ateliers et de ces spectacles, les frontières disparaissent pour laisser voir sur scène un travail main dans la main entre artistes, techniciens et personnes détenues.

Les rendez-vous du festival

Temps fort de la création artistique en milieu carcéral, le Festival Vis-à-Vis est créé et porté par le Théâtre Paris-Villette depuis 2016. Devant le succès public de cette manifestation, la Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Marseille et la DRAC PACA ont souhaité adopter le modèle du Festival Vis-à-Vis en région Sud — Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cette première édition est portée par la scène nationale Châteauvallon-Liberté et se déroulera à Châteauvallon du 31 mai au 2 juin 2023. Le chorégraphe **Angelin Preljocaj** est le parrain de cette édition.

Mer. 31 mai 19h30 **Ven. 2 juin** 19h30

Appât de loup Théâtre **Le Lab'Oratoire** Théâtre Danse
Compagnie 1^{er} Acte
Centre pénitentiaire de Borgo

Théâtre du Léopard
Maison d'arrêt de Draguignan

Création théâtrale* Théâtre **Au nom du rêve** Danse
Jean-Baptiste Sastre
Centre pénitentiaire de Toulon-La Farliède

Compagnie Humaine
Maison d'arrêt de Nice

Jeu. 1^{er} juin 19h30

Du C(h)œur des femmes Théâtre
Fitorio Théâtre
Centre pénitentiaire des Baumettes

Mer. 31 mai → Ven. 2 juin

Les Voix d'Astérion, paroles de détenus Cinéma
Mujō Production
Maison Centrale d'Arles

L'AUTRE* Théâtre
Compagnie Totem
Maison d'arrêt de Digne-les-Bains

EXISTER Cinéma
Les Films du Papillon — Maisons
d'arrêt de Gap et de Digne-les-Bains

Merveille Création sonore
Compagnie Dispensa Barzotti
Maison d'arrêt de Grasse

© Tarif unique pour la soirée 5 €
🕒 Ce programme est susceptible d'être modifié.
L'intégralité du programme et l'ouverture de la billetterie seront communiquées prochainement sur chateauvallon-liberte.fr

*Titres provisoires

Entretien avec Valérie Dassonville

Directrice artistique du Festival Vis-à-Vis au Théâtre Paris-Villette

Vous décidez de créer le temps fort Vis-à-Vis au début de votre codirection au Théâtre Paris-Villette. Après quatre éditions, pourquoi souhaitez-vous délocaliser le Festival Vis-à-Vis ?

Valérie Dassonville – Il ne s'agit pas de délocaliser le Festival Vis-à-Vis mais de le répliquer sur d'autres territoires. Le projet est de permettre à ce temps fort de la création artistique en milieu carcéral d'exister à la fois à Paris-Villette et dans d'autres régions que l'Île-de-France.

À trois reprises, des projets montés en région Sud — Provence-Alpes-Côte d'Azur ont été montrés à l'occasion des éditions de Vis-à-Vis : en 2018, le travail d'Olivier Py avec la Maison d'Arrêt du Pontet, en 2020 celui de Joël Pommerat avec la Maison d'Arrêt d'Arles et en 2022 celui de la compagnie Sur le fil avec le Centre Pénitentiaire d'Aix-Luynes. C'est donc très naturellement que cette idée de réplique est née.

Châteauvallon a répondu favorablement à cette envie et réuni de nombreux partenaires culturels et pénitentiaires de la région Sud — Provence-Alpes-Côte d'Azur avec l'idée de rendre ce festival itinérant. La première édition se tiendra dans cet incroyable cadre qu'est Châteauvallon.

Quelles sont les différentes étapes de construction d'un tel projet ? Faire travailler les services pénitentiaires avec les artistes et les structures culturelles ne doit pas être évident.

V. D. – Le rôle joué par les Directions Interrégionales des Services Pénitentiaires (DISP) et les coordinateurs culturels au sein des établissements pénitentiaires est essentiel. Convaincus par ce projet de création en milieu pénitentiaire, ils permettent aux artistes de pousser les portes des lieux de privation de liberté. Mais cette conviction ne serait rien sans le soutien financier des Directions Régionales des Affaires Culturelles (DRAC).

La DISP Marseille et la DRAC PACA ont travaillé, main dans la main, pour informer et convaincre structures pénitentiaires et structures culturelles de la Région. L'accueil a été excellent, ce qui nous a convaincus de tenter cette aventure.

Les projets culturels en prison ne manquent pas. Mais peu sont montrés au public et c'est vraiment la spécificité de Vis-à-Vis. Pouvez-vous nous raconter comment les artistes travaillent avec les personnes détenues et quelle place tient la représentation ?

V. D. – Il est évident que chaque aventure est unique. Les coordinateurs culturels des établissements pénitentiaires et les équipes artistiques portent le projet auprès des détenus. Il n'est pas simple de s'engager dans cette aventure, de se confronter au texte, au jeu d'acteur, d'accepter d'être dirigé par un metteur en scène.

Au moment de la représentation, c'est-à-dire de la présentation au public par ceux qu'on ne voit pas, qui sont enfermés, il y a quelque chose de profond qui se joue, rejoignant les enjeux de réinsertion et de lutte contre la récidive. La peine de prison est une mise à l'écart qui doit normalement servir au retour. Pour un détenu, monter sur scène face à un public, « se représenter » c'est lui dire : « je me présente à nouveau à toi pour que tu me voies à nouveau ».

Propos recueillis en novembre 2022



Valérie Dassonville sera présente le ven. 26 mai à 18h30 à Châteauvallon pour la table ronde *Entrez dans nos prisons*. (p. 21)



© Sandrine Revel

Conférence

Vendredi 12 mai à 19h | Le Liberté — Salle Albert Camus

Gisèle Halimi : une farouche liberté

Annick Cojean
Sophie Couturier

Gisèle Halimi c'est soixante-dix ans de combats, d'engagement au service de la Justice et de la cause des femmes. Et la volonté, aujourd'hui, de transmettre ce qui a construit cet activisme indéfectible afin de dire aux nouvelles générations que l'injustice demeure, qu'elle est plus que jamais intolérable. Au près de son amie Annick Cojean, Gisèle Halimi se souvient et retrace dans cet ouvrage, à travers certains épisodes marquants de son parcours rebelle, ce qui a fait un destin. Sans se poser en modèle, l'avocate, qui a toujours défendu son autonomie, enjoint aux femmes de ne pas baisser la garde, de rester solidaires et vigilantes, et les invite à prendre le relais dans le combat essentiel pour l'égalité à l'heure où, malgré les mouvements de fond qui bouleversent la société, la cause des femmes reste infiniment fragile.

Depuis l'enfance, la vie de Gisèle Halimi est une fascinante illustration de sa révolte de « fille ». Avocate plaidant envers et contre tout pour soutenir les femmes les plus vulnérables ou blessées, elle s'engage en faveur de l'avortement et de la répression du viol, dans son métier aussi bien que dans son association « Choisir la cause des femmes ».

En partenariat avec la Librairie Charlemagne.

- 👤 Pour tous
- 🕒 Durée 1h30
- 🆓 Gratuit sur réservation

D'après *Une farouche liberté* de Gisèle Halimi et Annick Cojean (2020) et l'adaptation en BD *Une farouche liberté: Gisèle Halimi, la cause des femmes* de Annick Cojean, Sophie Couturier, Sandrine Revel et Myriam Lavialle (2022)

Avec Annick Cojean, journaliste et autrice et Sophie Couturier, militante à *Choisir la cause des femmes*, association fondée par Simone de Beauvoir et Gisèle Halimi



© Guillaume Castelot — Châteaueuillon-Liberté, scène nationale

Théâtre

Dimanche 25 juin à 14h30 | Le Liberté — Salle Albert Camus

Les Apparus

Ateliers en Liberté

- ☺ Pour tous dès 6 ans
- 🕒 Durée 1h
- 🆓 Gratuit sur réservation

Les Ateliers en Liberté sont des ateliers de pratique artistique interdisciplinaires destinés à une vingtaine d'enfants toulonnais et encadrés par quatre artistes intervenants : Nathalie Deguigné, Reveline Fabre, Vincent Hours et Pauline Léonet. Pendant deux ans, les enfants explorent et découvrent le théâtre, l'écriture, la musique, la danse et les arts plastiques. Au bout de ces deux ans, ils créent un spectacle mis en scène par Charles Berling. Cette édition est celle de la 3^e promotion. Accompagnés par l'autrice Héroïse Guay de Bellissen, les enfants ont écrit une pièce de théâtre intitulée *Les Apparus*.

Les Apparus, c'est l'histoire d'un procès bien étrange, d'une demande de divorce. Mais ce ne sont pas les époux qui en font la demande, ce sont tous les autres autour... Parce que ce mariage est toxique, cette union est dévastatrice. En effet, l'Humanité et le Progrès se sont mariés, fous l'un de l'autre, il y a fort longtemps. Mais par dévotion, le Progrès change et devient Pollution. L'Éternité, les Peuples de l'eau, de la Terre, les Végétaux, les Animaux, l'Océan et même le Vent... tous témoignent. Cette union doit cesser. Mais *Les Apparus*, c'est aussi une histoire d'espoir, de naissance, de renaissance.

Les Ateliers en Liberté reçoivent le soutien du ministère de la Culture — DRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur, du Commissariat général à l'égalité des territoires, de la Ville de Toulon, de la CAF, du Centre National du Livre, du Fonds de dotation Fortil et de Veolia Eau. Ce projet a été réalisé avec le concours des salariés de Fortil et de Veolia Eau permettant à la fois la réalisation des décors puis leur recyclage.

Texte **Héroïse Guay de Bellissen**, écrit à partir d'ateliers d'écriture avec les enfants
Mise en scène **Charles Berling**
Avec les enfants des Ateliers en Liberté **Rym Abba, Allison Bensaïd, Aubépine Bouhelier-Laszak, Alaa et Ritaj Chelladi, Lili Combes, Jules Corre, Philomène Davoine, Clara Doerr-Girault, Oscar et Thibault Dou, Mona Garbe, Ninon Guicheteau, Anaïs et Line Hortos Barbosa, Eliot Hubert Alba, Samy Issaadi, Maïssane Jaafar, Mirko Legay, Lilié Minon Moskovosky, Constance Outters et Louise Priol** et les artistes intervenants **Nathalie Deguigné, Reveline Fabre, Vincent Hours et Pauline Léonet** accompagnés de **Maud Jacquier**
Décors réalisés par les **salariés de Fortil** avec le concours de matériaux récupérés grâce à **Veolia**

Entretien avec Sophie Caïs

Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Toulon

À l'occasion du bicentenaire du Barreau de Toulon, la Scène nationale et le Barreau de Toulon s'associent autour de la question de la place de la Justice dans la cité. Quels sont les liens que vous observez entre la vie d'un tribunal et celle d'un théâtre ?

Sophie Caïs — La différence majeure est que la vie d'un Tribunal est organisée autour de faits réels, qui engagent la vie de ceux qui sont concernés. Il n'y a rien de fictif, pas de décors ni de mise en scène ; la seule comparaison pourrait résider dans les robes (des avocats, des magistrats, des greffiers et huissiers) mais ce ne sont pas des costumes, elles font partie intégrante des fonctions occupées.

Si l'on applique la règle des trois unités, on peut retenir l'unité de lieu, d'action, mais pas de temps car les procédures peuvent être très longues, les audiences aussi.

Qu'aimeriez-vous que le public comprennent de votre métier d'avocate à l'occasion de ce Théma #43 — Justice, es-tu là ?

S. C. — Je voudrais que le public comprenne qu'être avocat ce ne n'est pas plaider aux Assises et aller sur les plateaux de télévision, vivre dans l'opulence et « s'arranger sur

le dos des clients » ; c'est un métier exigeant car la matière juridique s'est complexifiée au fil du temps, les réformes successives (dont certaines étaient clairement destinées à limiter le contentieux) obligent à une technicité importante qui oblige à beaucoup de rigueur et de sérieux. Il faut être équilibré pour exercer ce métier qui vous place dans l'adversité, mais qui est humainement et intellectuellement très enrichissant.

Que souhaitez-vous à la Justice pour l'avenir ?

S. C. — Avoir les moyens d'accomplir sa mission dans les meilleures conditions, tant en effectif que matériellement. L'abandon financier dont la Justice est victime depuis de nombreuses années a conduit à des situations humaines dramatiques, à des conditions de travail parfois très difficiles.

Par ailleurs, la Justice est rendue au nom du peuple français, il faut qu'elle soit en mesure d'être un pilier de notre démocratie par la garantie de son indépendance, c'est fondamental.

Propos recueillis en mars 2023



© Grégoire Korganow

Le bicentenaire du Barreau de Toulon

En 1791, l'assemblée constituante vote la disparition des ordres professionnels. Les avocats ne retrouveront leur organisation ordinaire qu'en 1822, mais ils demeurent sous la coupe du pouvoir royal. Napoléon 1^{er} maintiendra cette dépendance (« *Je veux qu'on puisse couper la langue à un avocat qui s'en servirait contre le gouvernement* »), et ce n'est qu'en 1982 que le serment de l'avocat se départira de l'héritage napoléonien grâce à une loi dont le rapporteur était Gisèle Halimi.

Les avocats jurent d'exercer leurs fonctions avec dignité, conscience, indépendance, probité et humanité.

De la protection des avocats visés par les lois du gouvernement de Vichy à l'assistance des passagers de l'Océan Viking, le Barreau de Toulon a toujours honoré ce serment, luttant contre les lois qui font disparaître l'assistance due aux plus faibles (aide juridictionnelle, réforme de la carte judiciaire...) et assurant pour ses membres des formations indispensables face à une complexification constante de la matière juridique. Fort de ses 512 membres, il est l'interlocuteur privilégié des Toulonnais dans tous les domaines du droit !

Expositions

Hall du Liberté et Rue des Arts — Toulon

Visages de Justice

Grégoire Korganow

En 2022, le photographe Grégoire Korganow a été invité à investir les tribunaux de Toulon et à réaliser une série inédite sur les avocats. À travers cette immersion, il a donné des visages à la Justice, a témoigné de la théâtralité du tribunal. Ses images, en noir et blanc, semblent taiseuses alors que ces lieux sont l'apanage de l'oralité. Ses clichés revêtent le masque de la gravité car ils nous rappellent que derrière chaque avocate ou avocat, un destin est en jeu.

Dans le cadre de la résidence photographique *Balcons* organisée par Châteauvallon-Liberté et le magazine *de l'air* et en partenariat avec la Rue des Arts pour l'exposition en plein air *Nos Murs* dans le centre-ville de Toulon. Avec le soutien de la librairie Charlemagne, du Grand Hôtel Dauphiné et de TPM très haut débit.

Hall du Liberté

Lieux et gens de Justice

Concours photo du Barreau de Toulon

En partenariat avec le Barreau de Toulon, seront exposées les photographies des lauréats du concours photo proposé à l'occasion du bicentenaire autour du thème « lieux et gens de justice ».

☺ Pour tous
☺ Gratuit en accès libre
Du mardi au samedi de 11h à 18h au Liberté



Du 30 mars au 3 juin 2023
Vernissage jeudi 30 mars à 18h Rue des Arts, puis au Liberté. Le vernissage au Liberté est organisé avec le Conseil des Vins de Provence et en partenariat avec les domaines Figuière et Lolicé. À cette occasion, un sommelier animera un atelier de dégustation ludique.

© Grégoire Korganow



Entretien avec Grégoire Korganow

Photographe

Après un travail photographique de plusieurs années dans les centres de détention, vous vous plongez en novembre et décembre 2022 dans les tribunaux de Toulon. Quelles ont été les difficultés à contourner ?

Grégoire Korganow — Comme pour mon travail en prison, la difficulté première a été de faire accepter l'appareil photo. J'ai été cependant surpris par la rapidité avec laquelle le personnel de Justice (avocats, huissiers, juges...) a accepté sa présence. Je crois que toutes et tous avaient le désir de montrer en toute transparence comment s'exerce la Justice en France. J'ai alors réalisé l'incroyable opportunité qui m'était offerte de pouvoir poser mon regard durant des audiences d'ordinaire interdites à l'image. C'est chargé de cette responsabilité que je me suis efforcé de saisir ce théâtre souvent tragique qu'est le tribunal. Je me suis remémoré les dessins du caricaturiste Honoré Daumier (1808-1878) qui avait beaucoup officié dans les salles d'audience et je me suis dit que la vérité se trouvait autant dans les visages que dans les corps.

Comment saisissez-vous la tension et les enjeux humains qui se jouent dans un tribunal ?

G. K. — Depuis mes débuts en tant que photographe, c'est l'humain qui m'intéresse. Je ne suis cependant pas un photographe humaniste mais plus un témoin privilégié de la nature humaine dans toutes ses contradictions, sa laideur comme sa beauté. Le tribunal est l'ombre portée et brutale de notre société. Ici, il y a peu de place au bonheur et les destins croisés sont souvent brisés. C'est difficile à regarder. Cela demande de l'humilité et de savoir rester à distance, sur le seuil. J'observe alors les mouvements contraires. Celui des accusés qui, au bord du gouffre, risquent de basculer dans cet outre-monde qu'est la prison. Et celui des avocats qui tentent, souvent avec des moyens dérisoires, de leur éviter la chute. C'est cette tension que j'essaie de saisir, ce moment indicible où le sort de ces femmes et de ces hommes, invisibles à l'image, va basculer. Les avocates et avocats sont aux avant-postes. Je me place à leurs côtés et je les regarde avec reconnaissance. Elles et ils sont les ultimes défenses, souvent vaincues.

Propos recueillis en février 2023



© Grégoire Korganow



© Vincent Berenger — Châteaueuallon-Liberté, scène nationale

Journée de projection

Mardi 30 mai à 14h et 19h | Le Liberté — Salle Albert Camus

Clôture des Courts-métrages en Liberté #9

👤 En famille
dès 8 ans
🕒 Durée estimée 2h
🆓 Gratuit sur réservation

Avec une classe de 3^e du collège Marie Curie, une classe de 3^e du collège Maurice Ravel, des enfants de l'association Des Enfants, un Quartier, la Vie et des jeunes suivis par la Protection Judiciaire de la Jeunesse et les artistes intervenants Vincent Berenger, Geoffrey Fages, Éloïse Mercier et Florian Puech
Avec la participation des salariés de Fortil pour la création des décors

Les Courts-métrages en Liberté proposent à des jeunes d'écrire, de réaliser et de jouer des films en lien avec ce Théma. Cette saison, les artistes intervenants ont accompagné une centaine de jeunes pour qu'ils créent quatre films sur le thème de la Justice.

Le Conseil Départemental de l'Accès aux Droits, accompagné d'avocats et de juges toulonnais, a d'abord sensibilisé les enfants et les intervenants au fonctionnement de la justice, aux différentes professions qui la font vivre et aux enjeux sociétaux qu'elle véhicule.

Nos quatre fidèles artistes intervenants, Vincent Bérenger, Geoffrey Fages, Eloïse Mercier et Florian Puech, dont la qualité du travail artistique, mélangée à une incroyable rage de transmettre, ont accompagné les enfants. Ensemble, ils ont découpé leurs histoires en séquences, tourné et joué les films. Et toujours ils nous surprennent par leur créativité et l'intelligence du regard qu'ils portent sur le monde qui les entoure.

Enfin, l'équipe des ingénieurs de FORTIL est venue apporter une dimension nouvelle aux tournages avec son expertise sur la création de maquette. Le résultat sera une belle surprise, à découvrir le 30 mai ensemble.

Nous remercions les partenaires financiers du projet : le ministère de la Culture – DRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Protection Judiciaire de la Jeunesse, l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires dans le cadre de la Politique de la Ville, la CAF du Var, la Fondation Rugby Cœur Toulonnais et le fonds de dotation FORTIL ainsi que les salariés FORTIL pour leur implication et leur collaboration dans la réalisation des décors.

Table ronde



© Grégoire Korganow

Judi 30 mars à 20h30 | Le Liberté — Salle Fanny Ardant

Comment garantir l'impartialité de la Justice ?

Qu'est-ce qui détermine une peine ? L'application de la loi, répondrait le législateur, la jurisprudence ajouterait les juristes, une appréciation impartiale des faits et de la personnalité diraient les juges, le talent et la conviction avanceraient les avocats... Dans un contexte de fragilité du monde judiciaire, l'impartialité, principe fondamental de la Justice, est questionnée par le justiciable : comment infléchit-elle le travail des magistrats ? La Justice est-elle rendue uniformément sur l'ensemble du territoire ? Est-elle influencée par l'actualité ou les caractéristiques des parties ? Quels biais sont susceptibles de l'affecter ? Les critères des juges diffèrent-ils de ceux des citoyens ?

🕒 Pour tous
⌚ Durée 1h30
🆓 Gratuit sur réservation

Avec **Sophie Caïs**, bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Toulon, **Delphine Hecquet**, auteure et metteuse en scène de *Parloir*, présenté à Châteauvallon le 23 mai à 20h, **Elsa Johnstone**, magistrate, **Sylvie Mottes**, présidente du Tribunal Judiciaire de Toulon, **Arnaud Philippe**, docteur en économie et auteur de *La fabrique des jugements*
Modération **Séverine Krikorian**, journaliste

🕒 Précédé à 18h du vernissage des expositions. Rendez-vous Rue des Arts.

Table ronde et projection



© Grégoire Korganow

Vendredi 26 mai à 18h30 | Châteauvallon — Théâtre couvert

Entrez dans nos prisons

Dominique Simonnot, contrôleur générale des lieux de privation de liberté l'affirme, « entrer dans nos prisons », c'est se confronter à une dure réalité : surpopulation, insalubrité, manque de personnel... Il n'y a jamais eu autant de détenus dans les prisons françaises et cette surpopulation carcérale a des conséquences parfois terribles sur le quotidien des détenus. Quelles solutions pour améliorer les conditions de vie des détenus ? Comment la création artistique devient un enjeu de réinsertion et de lutte contre la récidive ? Cette rencontre propose de s'affranchir des représentations abstraites pour voir les prisons telles qu'elles sont et imaginer comment les transformer.

🕒 Pour tous
👤 dès 15 ans
⌚ Durée 1h30
🆓 Gratuit sur réservation

Avec **Valérie Dassonville**, directrice artistique du Festival Vis-à-Vis **Mouloud Mansouri**, ancien détenu, producteur de musique, fondateur de l'association Fu-Jo **Valérie Müller**, réalisatrice **Dominique Simonnot**, contrôleur générale des lieux de privation de liberté, **Modération Séverine Krikorian**, journaliste

🕒 Suivie de 21h à 22h de la projection de *Danser sa peine* de **Valérie Müller**.
🆓 Gratuit sur réservation

Mardi Liberté | Théâtre



© Guillaume Castelot — Châteauevallon-Liberté, scène nationale

Mardi 23 mai à 12h15 | Hall du Liberté

Che vuoi, cosa vedi Artmacadam

Comment un même évènement peut être relaté et interprété différemment selon le sujet, sa sensibilité, son histoire, son imaginaire ? Qu'est-ce qui fait justice dans notre perception d'un quotidien ? Comment notre regard est influencé par notre désir, qui lui-même est influencé par le désir de l'autre, « che vuoi » comme le dirait Lacan ! La compagnie Artmacadam viendra confronter le hasard comme Loi imprévisible et interroger la place que nous laissons à la surprise en tant que spectateur d'une scène.

En partenariat avec TPBM.

- ☺ Pour tous dès 12 ans
- 🕒 Durée 45 min
- 💰 De 15 à 20 € (spectacle + repas)

Musicien compositeur
Vincent Hours
Danseurs performeurs
Florence Morel,
Jeanne Jaubert,
Eve Garemi, Wilfrid
Jaubert et Héliène
Charles

Nuit Liberté | DJ set



© Maïrin Driguez

Jeudi 6 avril à 21h45 | Hall du Liberté

Goldie B

Goldie B, DJ productrice, chanteuse, co-créatrice du label Omakase est une véritable révélation depuis ses passages à Peacock Society Festival, Marsatac, le Bon Air ou encore la Fiesta des Suds. Ses mix solaires mélangent House jazzy, UK Garage pimentée aux riddims tropicaux ou encore classiques R'n'B édités au goût du jour. Pour cette dernière Nuit Liberté de la saison, son énergie envoûtante et captive va faire vibrer le hall du théâtre.

- ☺ Pour tous
- 🕒 Durée 2h
- ☺ Gratuit en accès libre

👁 Précédé à 20h du spectacle **La plus précieuse des marchandises** et à 20h30 du spectacle de danse **Adolescent**. Pour en savoir plus sur les spectacles et réserver vos places, rendez-vous sur chateauevallon-liberte.fr

Ciné-rencontres



Mercredi 12 avril à 19h
Le Liberté — Salle Daniel
Toscan du Plantier

Jusqu'à la garde

Violences conjugales :
comment la Justice protège
les victimes ?

« *Admirablement maîtrisé, superbement joué par un impressionnant trio d'acteurs, ce thriller psychologique plonge dans le processus destructif des violences conjugales.* » **La Croix**

👤 Pour tous
des 15 ans
🕒 Durée 1h34 — VF
💰 De 2 à 4 €

Film de **Xavier Legrand** (2018)
Avec **Léa Drucker**,
Denis Ménochet,
Thomas Gioria...

🗨️ La projection sera suivie de la rencontre *Violences conjugales : comment la Justice protège les victimes ?* avec **Stéphane Carchon-Veyrier**, organisateur du Collectif Mots et Maux de Femmes et **Sandrine Gonidec**, directrice d'Avenir.



Mercredi 24 mai à 19h
Le Liberté — Salle Daniel
Toscan du Plantier

Carte blanche à l'Ordre des Avocats de Toulon

À l'occasion du bicentenaire du Barreau de Toulon, nous donnons carte blanche à l'Ordre des Avocats de Toulon pour un ciné-rencontre ouvrant notre regard sur le monde judiciaire.

👤 Pour tous
🕒 Durée non précisée
💰 De 2 à 4 €

🗨️ La projection sera suivie d'une rencontre avec des membres de l'Ordre des Avocats de Toulon.

Ciné-famille



Mercredi 12 avril à 14h30
Le Liberté — Salle Daniel
Toscan du Plantier

Parvana, une enfance en Afghanistan

En Afghanistan, sous le régime taliban, Parvana, onze ans, grandit à Kaboul ravagée par la guerre. Un jour, son père est arrêté et la vie de Parvana bascule à jamais. Un conte merveilleux sur l'émancipation des femmes et l'imagination face à l'oppression.

« *Un bijou d'animation, engagé et exaltant.* » **Bande à part**

👤 En famille
des 10 ans
🕒 Durée 1h33 — VF
💰 De 2 à 4 €

Film d'animation de **Nora Twomey** (2018)
Avec les voix de
Golshifteh Farahani,
Saara Chaudry, **Soma Bhatia**...



Mercredi 10 mai à 14h30
Le Liberté — Salle Daniel
Toscan du Plantier

Robin des Bois

Le prince Jean est un affreux souverain qui maltraite ses sujets. Un seul le défie ouvertement et lui résiste. Caché dans la forêt de Sherwood, se trouve le vaillant et insaisissable Robin des Bois. 21^e « Classique d'animation » des studios Disney, *Robin des Bois* s'inspire à la fois de la légende de *Robin des Bois* et du *Roman de Renart*.

👤 En famille
des 6 ans
🕒 Durée 1h23 — VF
💰 De 2 à 4 €

Film d'animation de **Wolfgang Reitherman** (1974)
Avec les voix de
Dominique Patutel,
Brian Bedford,
Philippe Dumat...

La sélection

de la librairie Charlemagne



Une farouche liberté : Gisèle Halimi, la cause des femmes

Textes **Annick Cojean**
et **Sophie Couturier**
Illustration **Sandrine Revel**
Éditions Grasset Steinkis

Adaptation du témoignage de Gisèle Halimi, avocate, militante et femme politique, à propos de son parcours et de son activisme, de la lutte contre la colonisation à la cause des femmes.

© 22 €

RENÉ FRÉGNI CARNETS DE PRISON OU L'OUBLI DES RIVIÈRES



Carnets de prison ou L'oubli des rivières

Texte **René Frégni**
Éditions Gallimard

À partir de son expérience au contact des prisonniers lors d'ateliers d'écriture, l'écrivain marseillais propose une réflexion sur le rôle des mots et des livres dans le parcours des individus ainsi que sur le sentiment d'impuissance face aux injustices.

© 3,90 €



Proche

Photographies **Grégoire Korganow**
Éditions Filigranes

Un travail photographique débuté en 2017 et consacré aux zones marginales de contact entre la prison et la cité, aux périphéries carcérales françaises.

© 30 €



50 idées reçues sur la Justice

Texte **Alexandre Rossi**
Enrick B Éditions

À partir de procès marquants, une déconstruction des principaux préjugés sur la justice française comme sa lenteur, son laxisme et son manque de moyens. Procureur de la République, l'auteur attribue à chaque idée reçue un pourcentage de vérité et explique le fonctionnement du système judiciaire.

© 22 €

FRANÇOIS SUREAU SANS LA LIBERTÉ



3.906 / N°9

Sans la liberté

Texte **François Sureau**
Éditions Gallimard

L'avocat dresse un état des lieux des nouvelles menaces qui pèsent sur les libertés civiques et individuelles.

© 3,90 €



L'avocation Vol. 3. L'avocatesse

Texte **Aurore Boyard**
Enrick B Éditions

Léa a quitté le barreau de Paris pour celui de Toulon, où elle s'offre un nouveau départ.

© 9,95 €



La fabrique des jugements : comment sont déterminées les sanctions pénales

Texte **Arnaud Philippe**
Éditions La Découverte

Se fondant sur l'analyse de données individuelles comme le casier judiciaire, l'auteur examine les déterminants des décisions pénales.

© 22 €



Rendez-vous à l'espace librairie dans le hall du théâtre les soirs de spectacles pour découvrir l'intégralité de la sélection d'ouvrages, ainsi qu'en magasin et sur librairiecharlemagne.com.



Léa, barmaid au *Provençal*, Hyères.

LES ROSÉS DE PROVENCE

DES ROSÉS
QUI SE
DISTINGUENT.

CÔTES DE
PROVENCE

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

Justice, es-tu là ?

Ils soutiennent Châteauvallon-Liberté, scène nationale

Soutenu par



Ils se sont associés au Théma #43 — Justice, es-tu là ?



Conception: trefik.fr. Licences d'entrepreneur de spectacles — Châteauvallon 1-1110966/2-1110967/3-1110968 Le Liberté L-R-20-6698/L-R-20-6708/L-R-20-6709
Ne pas jeter sur la voie publique

Châteauvallon
795 Chemin de Châteauvallon
Ollioules

Le Liberté
Grand Hôtel — Place de la Liberté
Toulon



La programmation détaillée, les informations pratiques, les tarifs et modalités de réservation sont à retrouver sur chateauvallon-liberte.fr

chateauvallon-liberte.fr
09 800 840 40

